

CREPS DE MONTPELLIER  
2 avenue Charles Flahault 34090 MONTPELLIER  
Tél Standard Formations : 04 67 61 74 67  
Mail : [formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr)

**DOSSIER D'INFORMATION pour la formation au  
DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT  
SPÉCIALITÉ : Perfectionnement Sportif  
MENTION : Baseball Softball Cricket**



**LES PRÉROGATIVES DU TITULAIRE DU DIPLOME**

Le titulaire du DEJEPS mention **Baseball Softball Cricket** exerce des missions : d'entraînement, de formation de cadres, d'agent de développement territorial et de gestionnaire de structures. Il est habilité à enseigner dans tous les types de structures privées, associatives ou marchandes et au sein des collectivités territoriales. Ses activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Baseball et Softball, de Ligues Régionales ou de Comités Départementaux. Il peut entraîner de l'initiation jusqu'au niveau national.

Au-delà de la mission confiée et de l'action en responsabilité, il sera également force de proposition. Il aura donc latitude pour réfléchir et concevoir par exemple un projet de perfectionnement sportif ; il sera acteur et coordonnateur de ce projet ; il coordonnera une équipe d'animateurs et conduira des démarches pédagogiques.

Au sein des comités et des ligues, il peut exercer des missions de formation dans le cadre des formations fédérales (animateur fédéral, entraîneur fédéral).

**CONTENUS DE LA FORMATION**

Elle s'organise obligatoirement, en **alternance**, entre **le centre de formation**, sous la forme de modules d'une semaine, et **la structure d'accueil** (club, CD, ligue de la FFBS) où le stagiaire travaille sous l'autorité d'un tuteur. Chaque candidat est accompagné par un tuteur dans la structure-employeur qui a pour rôle de l'orienter, de le conseiller, de l'informer et de l'accompagner tout au long de sa formation. Le parcours du candidat est rythmé par différentes évaluations formatives proposées en entreprise :

- **UC 1 et 2 : Co-construction d'un projet d'action avec l'équipe bénévole et/ou salariée de la structure ;**

- **UC 3 et 4 : mise en responsabilité progressive dans l'encadrement des activités Baseball, Softball, Cricket pour tout public.**

2 UC transversales quelle que soit la spécialité :

|             |                                                                          |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>UC 1</b> | <b>Être capable de concevoir un projet d'action</b>                      |
| <b>UC 2</b> | <b>Être capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action</b> |

1 UC de la spécialité :

|            |                                                                                                 |                                                                                              |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>UC3</b> | <b>Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative</b> | <b>Être capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline</b> |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|

1 UC de la mention :

|            |                                                                   |                                                                                           |
|------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>UC4</b> | <b>Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité</b> | <b>Être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité</b> |
|------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|

La durée totale de l'année de formation est de **1 218 heures** au minimum qui se répartissent en :

- **718 heures** de formation en centre
- **500 heures** au minimum en activité dans une ou des structures d'accueil.

### **LIEU DE LA FORMATION**

- CREPS de Montpellier
- Stade Greg Hamilton Park (Montpellier)
- Terrain de Baseball-Softball de Clapiers
- Terrain de Baseball de La Grande Motte
- Complexe euroméditerranéen à Montrodar
- CREPS de Toulouse / Creps de Boulouris
- Clubs employeurs des stagiaires

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

Préparer aux épreuves de certification du DEJEPS Baseball Softball Cricket.

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION ET PRÉ-REQUIS**

**Condition d'inscription :**

- être âgé(e) de 18 ans au moins
- être titulaire du PSC1 ou équivalent
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Baseball, Softball et Cricket datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier (utiliser obligatoirement le modèle joint dans dossier d'inscription)
- pas de diplôme scolaire requis

**Pré-requis spécifiques :** *(satisfaire aux pré-requis = exigences réalisables à l'entrée en formation ou en être dispensé)*

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables au moyen de production de pièces administratives suivantes :

- Une attestation d'encadrement en Baseball, Softball ou Cricket de 200 heures au moins durant une saison sportive délivrée par un club, un comité départemental ou une ligue régionale.
- Une attestation de pratiquant de Baseball, Softball ou Cricket délivrée pendant au moins trois saisons sportives.

**Ces deux pièces doivent être fournies au moment de l'inscription aux tests.**

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

S'inscrire en ligne sur [www.creps-montpellier.org](http://www.creps-montpellier.org), compléter le formulaire d'inscription et fournir les documents demandés (téléchargement sur votre espace personnel) en respectant les délais.

**Attention : assurez-vous, avant de régler les frais administratifs, de bien détenir les pièces demandées ci-dessus et de bien être certain de pouvoir être présent aux tests de sélection car les frais administratifs ne sont pas remboursables.**

### **Choix d'une structure d'accueil**

Le candidat propose au Creps une structure employeuse ainsi qu'un tuteur susceptible de l'accompagner. C'est le Creps qui valide la structure employeuse et le tuteur.

La formation repose sur l'Interaction entre des activités sur le lieu de travail et la formation en centre. Chaque candidat est accompagné par un tuteur dans la structure-employeuse qui a pour rôle de le suivre, de l'orienter, de le conseiller, de l'informer et de l'accompagner tout au long de sa formation

### **LE STATUT DU STAGIAIRE ET LES TARIFS**

#### **Statuts :**

- Contrat d'apprentissage, contrat d'avenir :

Contact : [administration@cfa-sport.com](mailto:administration@cfa-sport.com) (04 67 61 72 28)

- Financement personnel, contrat de professionnalisation, autres :

Contact : [formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr) (04 67 61 74 67)

**Tarifs :** Frais de constitution et de gestion du dossier administratif (non remboursable sauf si prise en charge par la région) : **60,00 €**

Frais pédagogiques : contacter le Département des Formations au 04 67 61 74 67 **pour demander un devis.**

### **COORDONNÉES**

**Coordonnateurs de formation :**

**Tél. Coordonnateurs :**

**Mail Coordonnateurs :**

Mme Catherine PERDU et M. Lahcène BENHAMIDA

06 32 64 87 54 / 06 08 85 57 18

[catherine.perdu@creps-montpellier.sports.gouv.fr](mailto:catherine.perdu@creps-montpellier.sports.gouv.fr)  
[lahcene.benhamida@ffbs.fr](mailto:lahcene.benhamida@ffbs.fr)

**Tél. Secrétariat :**

**Mail Secrétariat :**

**Site internet :**

04 67 61 74 67

[formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr)

<http://www.creps-montpellier.org>

## PIÈCES À FOURNIR – DEJEPS BSC

- ☐ Carte Nationale d'Identité (recto-verso), OU du passeport en cours de validité OU titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère hors UE)
- ☐ Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement de la discipline concernée datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (utiliser obligatoirement le modèle joint)
- ☐ Photo d'identité (à insérer dans votre espace personnel)
- ☐ Certificat de compétences PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- ☐ Attestation d'encadrement en Baseball, Softball ou Cricket pendant 200h au moins durant une saison sportive dans les 5 dernières années (délivrée par un club, un comité départemental ou une ligue régionale affiliés à la FFBS (utiliser obligatoirement le modèle joint))
- ☐ Attestation de licence en Baseball, Softball ou Cricket (délivrée par un comité départemental ou une ligue affiliés à la FFBS (utiliser obligatoirement le modèle joint))
- ☐ Justificatif de financement
- ☐ Attestation de droits à la sécurité sociale valide (à télécharger sur le site de votre organisme de sécurité sociale AMELI ou autre)
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile valide
- ☐ Extrait original de casier judiciaire n°3 pour les ressortissants français datant de moins de trois mois (en faire la demande sur le site internet du Ministère de la Justice) ou équivalent dans le pays du passeport pour les ressortissants étrangers
- ☐ Diplôme(s) obtenu(s) (scolaires, universitaires, sportifs, fédéraux...)
- ☐ Pièces vous permettant de bénéficier de dispenses, d'allègements ou d'équivalences de droit (Cf. dossier d'information)
- ☐ Curriculum Vitae (CV) à jour comprenant les éléments suivants : parcours scolaire/universitaire, parcours professionnel, parcours sportif (pratiques sportives et diplômes obtenus dans le champ du sport et de l'animation), et vos expériences d'encadrement ou d'animation dans le champ sportif

### **Pièces complémentaires :**

#### Uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans et de nationalité française :

- ☐ Photocopie de l'attestation provisoire ou définitive de la participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » ou à la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (ou attestation de recensement, uniquement pour les candidats n'ayant pas encore participé à cette journée).

#### Pour les personnes en situation de handicap :

- ☐ L'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les Tests d'Exigences Préalables selon la certification visée.

*Pour obtenir la liste des médecins agréés et faire éventuellement une demande d'aménagements, veuillez contacter la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale de votre lieu de domicile avant l'inscription aux tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP).*

#### Pour les sportifs de Haut Niveau :

- ☐ Justificatif d'inscription sur « liste de Haut Niveau ».



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
REGIONALE  
DE LA JEUNESSE DES  
SPORTS  
ET DE LA COHESION  
SOCIALE

OCCITANIE

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : **PERFECTIONNEMENT SPORTIF**

Mention : **Baseball Softball Cricket**

CERTIFICAT MÉDICAL

*Daté de moins d'un an à la date d'entrée en formation*

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION  
À LA PRATIQUE ET À L'ENSEIGNEMENT DU SPORT**

Je soussigné(e) ....., Docteur en Médecine,

certifie avoir examiné en date du .....,

Mme/M. ....,

Né(e) le.....

et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à

l'enseignement de la mention : **Baseball Softball Cricket**

- Observations :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait le : ...../...../.....

À : .....

Signature et cachet (obligatoire) :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
REGIONALE  
DE LA JEUNESSE DES  
SPORTS  
ET DE LA COHESION  
SOCIALE  
OCCITANIE

**Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport**  
**Spécialité : Perfectionnement Sportif**  
**Mention : Baseball Softball Cricket**

**ATTESTATION D'EXPERIENCE D'ENCADREMENT**  
***Établie conformément à l'article 3 de l'arrêté du 12 juillet 2007\****

**ATTESTATION D'ENCADREMENT**

Je soussigné, (*nom et prénom*) .....,  
représentant légal de la structure (*nom du club/comité/ligue*) .....  
.....,

affiliée à la FFBS sous le n° .....,

atteste que Mme/Mr .....,

né/e le .....,

a encadré l'activité Baseball Softball ou Cricket dans ma structure

du ..... au ..... pour un volume horaire global effectué de ..... heures.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature et cachet (obligatoire)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
REGIONALE  
DE LA JEUNESSE DES  
SPORTS  
ET DE LA COHESION  
SOCIALE  
OCCITANIE

**Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport**  
**Spécialité : Perfectionnement Sportif**  
**Mention : Baseball Softball Cricket**

**ATTESTATION DE LICENCE FFBS**

*Établie conformément à l'article 3 de l'arrêté du 12 juillet 2007\**

**ATTESTATION DE LICENCE**

Je soussigné, (nom et prénom) .....,

Président (e) du Comité Départemental de Baseball Softball et Cricket  
(département) ....., de la Ligue Régionale de Baseball Softball et  
Cricket (région) .....,

atteste que Mme/Mr .....,

né/e le .....,

n° de licence .....,

a bien été licencié de la FFBS pour les saisons suivantes :

- du .....au .....
- du .....au .....
- du .....au .....

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature et cachet (obligatoire)